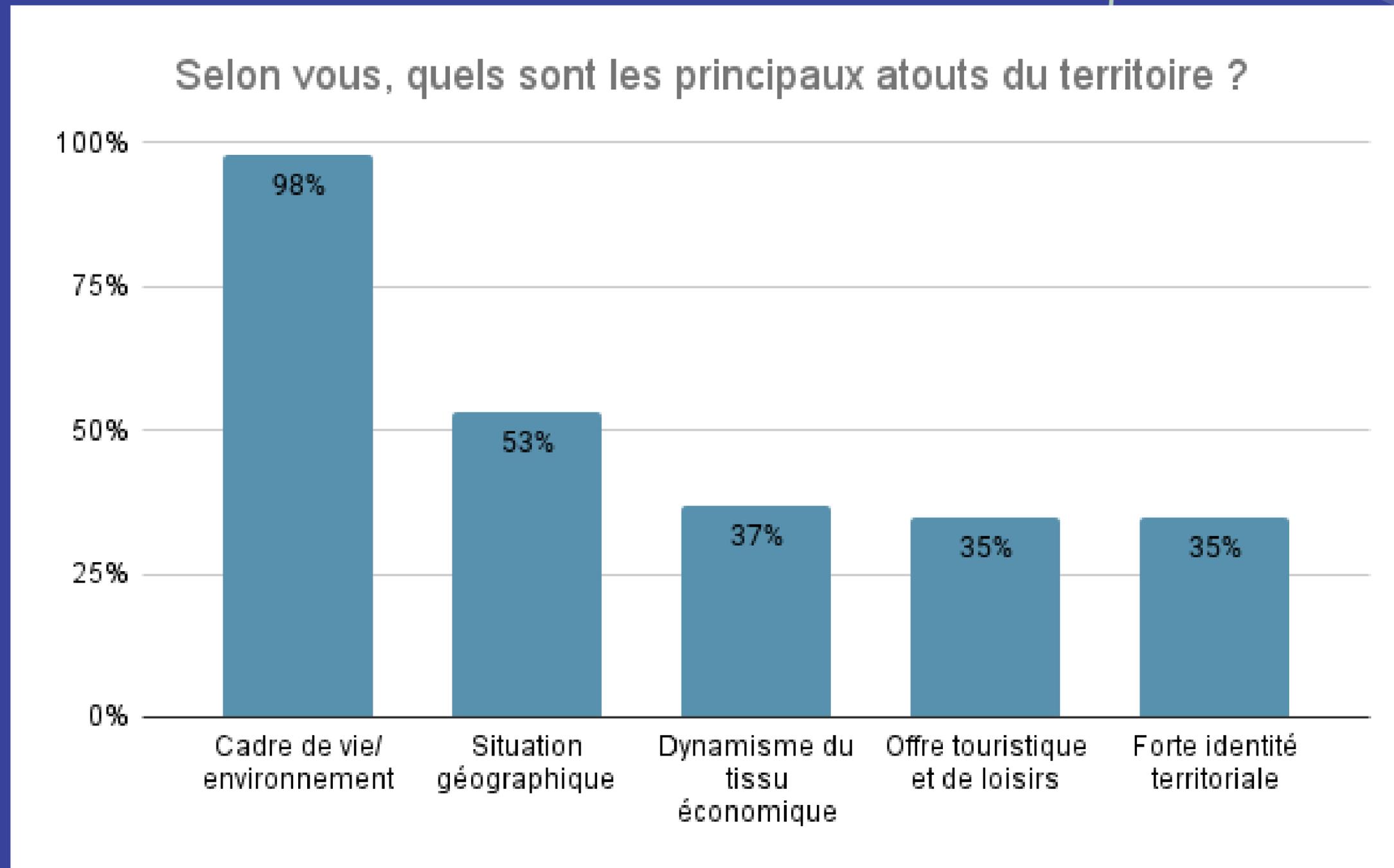


L'accueil de nouveaux actifs

dans le périmètre du PNR
des Pyrénées Ariégeoises

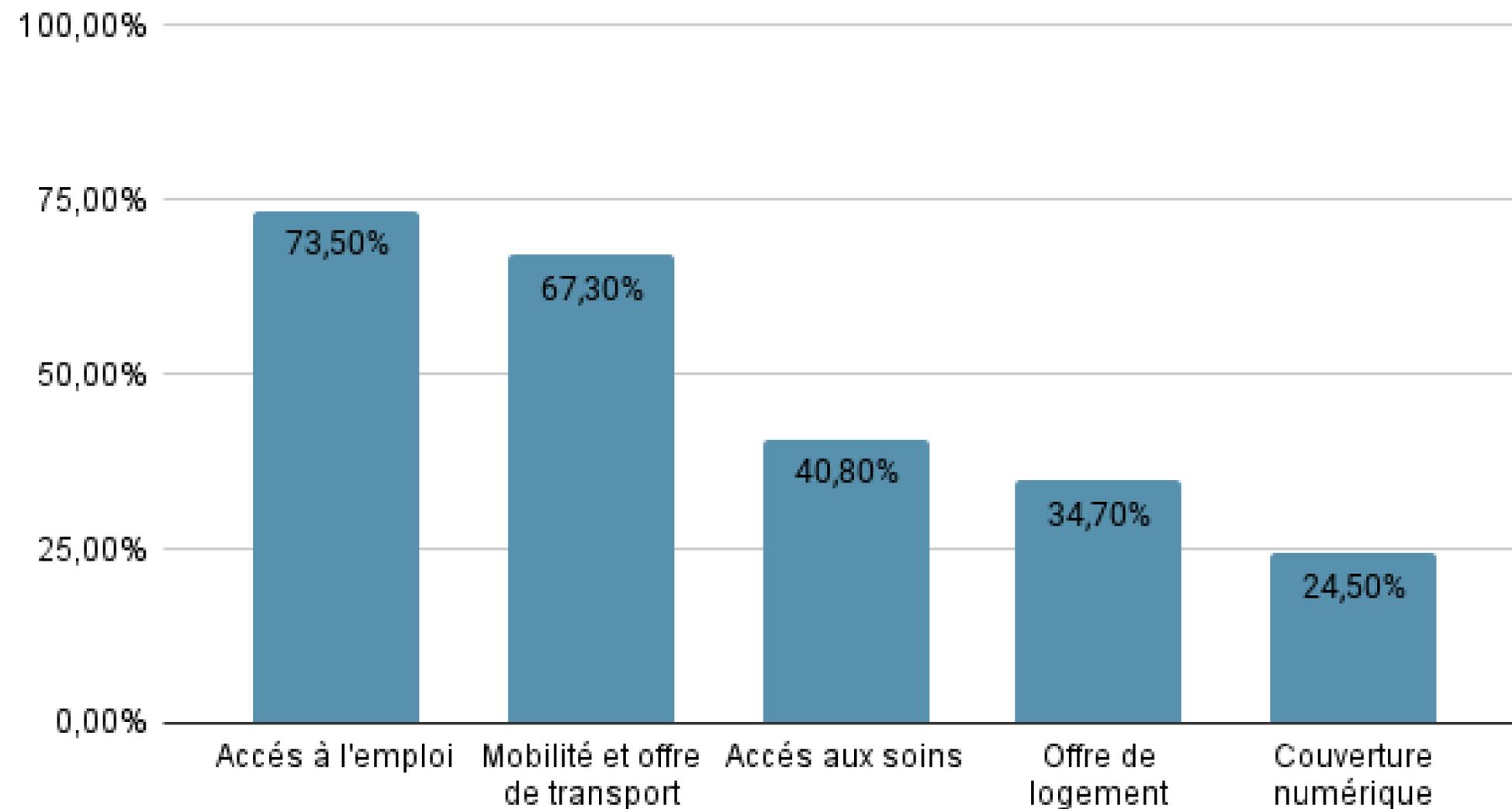
**Présentation au Bureau Syndical
le 18 Octobre 2022**

Les atouts du territoire : les points forts



Les faiblesses du territoire

Selon vous, quelles sont les principales faiblesses du territoire ?



Menaces et quelques actions identifiées

- Une capacité d'accueil insuffisante qu'il faut considérer comme prioritaire
- Un manque de dynamisme du marché du travail
- Une synergie difficile lorsqu'il s'agit d'accompagner les nouveaux habitants dans leur installation sur le territoire

Logement

- Propositions de logements municipaux à la location et de lots constructibles municipaux à la vente
- Actions de rénovation de l'habitat

Attractivité

- Actions menées par l'Agence Ariège Attractivité
- Accompagnement pour le développement de l'immobilier d'entreprises et l'implantation de tiers-lieux

Economie

- Actions de revitalisation des centres bourgs
- Aide au maintien des services et commerces de proximité
- Accessibilité aux services publics

Mobilités

- Mise en place du "Rézo Pouçe" pour favoriser le covoiturage
- Projet d'installation de nouveaux trajets/lignes de bus
- Développement des pistes cyclables

Numérique

- Développement du numérique
- Projet Ariège Très Haut Débit avec l'installation de la fibre sur le territoire

Rappel Projet interconsulaire

«LIBRES DE RÊVER NOTRE DÉVELOPPEMENT» le PNR que nous voulons..
selon le Comité Interconsulaire , Ganac 26 octobre 2021

HYPOTHÈSES

- Synergie entre PNR et acteurs du territoire pour une Politique offensive de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- Structuration de nouvelles filières, dont agricoles (souveraineté alimentaire) et forestières

PROSPECTIVE

- Consolidation du développement dans une logique d'économie circulaire, vertueuse et durable
- Montée en gamme des équipements du territoire dont l'offre touristique
- Prédation : cantonnement déterminé dans certains secteurs

Préconisations



COORDONNER LA POLITIQUE D'ACCUEIL

CONSTAT : 70% des porteurs de projets déclarent n'avoir reçu aucune aide pendant leur installation. (Rapport PETR Occitanie Ariège, 2021)

OBJECTIFS

- **Renforcer** la politique d'accueil
- **Désigner** des chefs d'orchestres à l'échelle intercommunale
- **Accompagner** en globalité les nouveaux arrivants
- **Gérer les partenariats** avec les acteurs locaux

EXEMPLES D' ACTIONS

Mise en place de "**référents accueil**" pour la gestion des temps de suivi pour la mise en réseau, logement, emploi, scolarité, etc...

Mise à disposition et rénovation de locaux vacants ou de logements



DÉVELOPPER LA "CULTURE D'ACCUEIL"

OBJECTIFS

- **Mobiliser et Motiver** les élus des **communes** sur les enjeux de l'accueil.
- Faire **comprendre** à chaque élu communal qu'il appartient à la seule collectivité qui détient **l'ensemble des compétences.**

EXEMPLES D' ACTIONS

Grandes communes : mobilisation chargé(e)s de mission

Petites communes : mobilisation d'un élu référent qui reçoit la formation adéquate



PRÉSERVER LE TERRITOIRE ET ANTICIPER LES NOUVEAUX COURANTS DE PENSÉES

OBJECTIFS

- **Comprendre** les courants de pensées qui s'expriment de manière **plus ou moins acceptés par les élus.**

EXEMPLES D' ACTIONS

Soutenir l'installation de tous projets qui répondent **au cas par cas** aux élus de chaque commune.

Exemple : un forgeron d'art peut être rejeté dans une grande commune exigeante et faire le bonheur d'une petite commune qui dispose d'un atelier. (voir livre Les gens de valeurs)

Actions pour **faire respecter** les plans d'urbanisme et d'eau potable. **Réconcilier** le chasseur et le végétarien.